

Le conseil départemental récompensé pour sa politique de prévention participative en faveur de la santé au travail de ses agents

Mercredi 22 novembre, à l'occasion du [salon des maires et des collectivités](#) organisé Porte de Versailles à Paris, le conseil départemental a reçu le [prix « santé au travail et démarche participative »](#). Attribuée par la [MNT](#), cette récompense a pour objectif de valoriser et récompenser les démarches innovantes de prévention et de santé au travail initiées par les collectivités et de participer à la diffusion, par le partage des bonnes pratiques, d'une culture de la prévention dans le monde territorial.

Lors de la collecte des poubelles sur les aires d'arrêts des routes de Loir-et-Cher, les agents de la [direction adjointe de l'Entretien routier de la direction des Routes et Mobilités du conseil départemental](#) ont constaté qu'ils étaient confrontés à des risques professionnels d'ordre sanitaires (sacs poubelles déchirés par les rongeurs, risques infectieux provoqués par les souillures ...) ou physique (troubles musculo-squelettiques en raison de sacs lourds et difficiles à extraire des réceptacles de collecte ...). **Près de 200 tonnes de déchets sont en effet ramassés le long des routes départementales chaque année.**

Ainsi, les agents et les managers des routes ont réfléchi à la conception en interne d'un modèle améliorant les conditions de travail et réduisant les risques sanitaires.

Cette démarche participative basée sur le retour d'expériences de terrain des agents a permis, après la création et le test de plusieurs prototypes, de concevoir un modèle plus ergonomique, écoresponsable, fabriqué à base d'éléments recyclés (comme des panneaux de signalisation routière reformés) et moins coûteux pour la collectivité. **Après plusieurs expérimentations, un modèle permettant une diminution tangible des risques professionnels a été intégralement créé par les agents eux-mêmes en atelier.** Débuté en 2021, le remplacement des 300 poubelles se poursuit progressivement sur toutes les routes départementales au fil des dégradations.

Cette création s'est accompagnée de la mise à jour de la communication institutionnelle autour des risques infectieux et des conduites à tenir en cas de contact en lien avec le service Prévention et santé au travail du conseil départemental.



« Ce prix met en avant une démarche participative, innovante répondant aux besoins des agents et améliorant leurs conditions de travail dans une logique « Utilisateurs ». Il récompense un projet transversal et collectif qui rassemble les agents et les managers de la direction des Routes et Mobilités – et plus particulièrement les agents de la direction adjointe de l'Entretien routier – les agents du service Prévention et santé au travail, les agents du pôle Médecine du travail et les usagers des routes de Loir-et-Cher. » déclare Pascal Bioulac, vice-président chargé des routes, des mobilités et de l'innovation énergétique et environnementale

« Le conseil départemental, engagé dans une politique de développement des actions du programme pluriannuel de santé et de prévention, encourage, le plus en amont possible, les démarches participatives de ce type. » ajoute Pascal Hugué, vice-président chargé notamment de l'environnement, de la biodiversité, des espaces naturels sensibles, des associations environnementales, de la chasse et de la pêche.